

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 20 mars 2024

Présents: **Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre,**
 MM. Raymond Junker, Jim Leweck, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Règles temporaires de circulation (art 5.3 de la loi du 6.7.2004):
« WaleTrail 2023 » à Lipperscheid le 4 mai 2024

Pour la manifestation dénommée « WaleTrail » le 4 mai 2024 à Lipperscheid, le collège échevinal modifie temporairement le règlement de circulation de la commune de Bourscheid de la façon suivante:

- pour entrer au village depuis la N7, la circulation sur le CR 308 entre les croisements « Haaptstrooss-Gringleswee » et « Haaptstrooss-An der Gruecht » sera organisée en sens unique (en aval);**
- pour sortir du village en direction de la N7, la circulation sur la rue « An der Gruecht » entre les croisements « Haaptstrooss-An der Gruecht » et « Haaptstrooss-Gringleswee » sera organisé en sens unique (en amont);**
- la ruelle de liaison entre le CR 308 et « An der Gruecht » sera barrée à toute circulation**
- les rues « Schoulstrooss » et « op dem Gaart » seront barrées à toute circulation, sauf pour les riverains;**
- le parking du centre culturel ainsi que les places de parking dans la rue de l'école à Lipperscheid seront réservés à l'organisateur.**